

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE D'ORGANISATION DU DIALOGUE
NATIONAL INCLUSIF (CODNI)

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



MISSION PREPARATOIRE A L'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL
INCLUSIF
(Washington)

Du 30 octobre au 09 Novembre 2021-

SOMMAIRE

I. Introduction : Rappel Contextuel

II. Déroulement des Activités de la Mission

III. Synthèse des Travaux Des Groupes Thématiques Sectoriels

IV. Résolutions et Recommandations

V. Remerciements

VI. Conclusion

Annexes :

1. Programme initial des activités – Annexe 1
2. Liste des Membres de la Mission – Annexe 2
3. Liste des Membres De la Diaspora (délégués) –Annexe 3
4. Restitution des travaux Sectoriels des groupes thématiques – Annexe 4

I. INTRODUCTION : Rappel contextuel

Le Tchad poursuit une course sinueuse, au cap difficilement lisible. Nous traversons certes une phase de crise politique, économique, de lutte contre le terrorisme, d'affirmations religieuses conquérantes, de percées séparatistes, de repli identitaire...mais aussi, nous vivons une période de crise sécuritaire à l'échelle de l'histoire humaine. Le repli sur soi se combine avec des élans de solidarité ; les progrès sociaux avec des mouvements réactionnaires, les avancées technologiques facilitent nos vies en même temps qu'elles engendrent des menaces inédites. En sus, l'inquiétude et le désarroi ont gagné les tchadiens lorsqu'ils ont accueilli avec stupéfaction l'annonce de la disparition tragique du Chef de l'Etat, chef suprême des armées, le **Maréchal IDRIS DEBY ITNO** ; tombé sur le champ d'honneur pour la défense de l'intégrité territoriale.

Le 20 avril 2021, un Conseil Militaire de Transition(CMT) composé de 15 membres tous officiers généraux et dirigé par le Général de Corps d'Armées, **MAHAMAT IDRIS DEBY**, a été mis en place. Le 27 avril 2021 du même mois, après la promulgation de la Charte de Transition du 21 avril 2021, ce conseil a, annoncé l'organisation d'un Dialogue National Inclusif qu'il conçoit comme un « grand moment d'évaluation et de proposition » et qui n'éludera aucun sujet d'intérêt national.

Au regard de la situation politique et sécuritaire du pays, cette volonté du CMT est en adéquation parfaite avec la volonté de beaucoup de tchadiens, toutes sensibilités confondues qui n'ont cessé de lancer un appel pressant pour que les acteurs politiques, les organisations de la société civile, les leaders d'opinions, ainsi que les politico-militaires s'asseyent au tour d'une même table pour essayer de trouver des catharsis idoines permettant la réconciliation nationale, ainsi que la consolidation de la paix et de la stabilité.

C'est ainsi que le 02 juillet 2021, un Décret N° 102/PCMT/PMT/2021, portant création d'un Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif a été publié, ledit Comité sera acté le 13 août 2021 et installé officiellement le 18 août 2021 par le Premier Ministre de Transition aux fins de préparer et d'organiser ce dialogue tant souhaité dans les meilleures conditions possibles.

Faisant suite à l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus de dialogue, particulièrement la Campagne d'information, de Sensibilisation et d'échange effectif des membres du CODNI ; chargés de préparer le Dialogue National Inclusif au Tchad, une Mission a séjourné à Washington du 03 novembre au 08 octobre 2021 pour la Zone Amérique et Canada, et, à Paris du 09 au 14 novembre 2021 pour la Zone Europe. Elle est composée de l'**Excellence Alixe Naimbaye**, Membre du Gouvernement, Secrétaire d'Etat aux Finances, Cheffe de Mission, de **Monsieur Madtoingué Benelngar**, Ancien Député et Vice-Président du Sous-Comité Thématique IV : Politiques Publiques Sectorielles, de **Monsieur Fougbou Djibert Younous** ancien Ministre, Conseiller particulier du Premier Ministre et de **Monsieur Mahamat Nour Issakha**.

En prélude à l'adoption du planning de travail, la délégation a eu une réunion avec les membres de la mission diplomatique du Tchad en France, à Paris en présence de son Excellence **Monsieur Kedallah Younhous Hamidi**, l'ambassadeur du Tchad en France. Cette réunion préparatoire a été très importante car elle a permis de mieux maîtriser les contours des échanges à venir, puis, la délégation à continuer son trajet pour les Etats-Unis.

Le présent document restitue la substance des différentes activités menées par la Mission pendant son séjour.

En dehors du planning de la délégation ; le programme de travail des consultations des forces vives tchadiennes des Etats-Unis d'Amérique et du Canada ainsi que celui de la France sur le Dialogue National Inclusif, la liste des délégués venus des autres Etats retenus, les listes de présence des participants aux rencontres, les Mémoires des associations participantes au dialogue, les synthèses des travaux des groupes thématiques sont respectivement en **annexe 1,2, 3 et 4**.

II. Déroulement des activités de la Mission de CODNI

La rencontre avec les forces vives des Etats-Unis d'Amérique et du Canada a commencé par un mot introductif de son **Excellence Ngothé Gali Koutou**, ambassadeur du Tchad aux Etats-Unis. Il a souhaité la bienvenue à la délégation du CODNI et l'a assurée de la totale disponibilité de la chancellerie à accompagner la mission dans cet exercice fastidieux mais exaltant pour la quiétude sociale et l'essor économique du Tchad.

Monsieur l'Ambassadeur s'est montré très pragmatique /directif dans ses propos. Pour lui, la présence de ses compatriotes dans cette salle démontre, si besoin en était, de leur attachement à l'avenir du pays, le Tchad car notre pays avait frôlé de peu la catastrophe avec la disparition tragique du **Maréchal IDRIS DEBY ITNO**, le 20 Avril dernier. N'eut été la mise en place immédiate du Conseil Militaire de Transition pour assurer la continuité de l'État et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, notre beau pays aurait certainement sombré dans le chaos et l'anarchie.

C'est en cela disait-il, que nous devons reconnaître et saluer la mise en place du Conseil Militaire de Transition, qui aura ainsi permis à notre pays d'éviter de nouveaux soubresauts, en stoppant l'avancée des mercenaires, en maintenant la sécurité et en garantissant l'intégrité territoriale. C'est ainsi que notre pays est entré dans une transition politique et institutionnelle dont certaines phases ont déjà été réalisées.

Il a précisé en suite que d'autres étapes, et non des moindres, restent encore à franchir par notre pays et portent sur :

- l'organisation d'un Dialogue National Inclusif destiné à faire l'état de la Nation et à adopter les mesures institutionnelles et sociétales conformes;

- l'élaboration d'une nouvelle Constitution de la République et son adoption par referendum ;
- la tenue des élections libres, transparentes et pluralistes qu'il s'agisse des élections présidentielles, législatives ou locales ;
- la mise en place de nouvelles institutions devant présider aux destinées de notre pays.

Pour lui, le sens de cette rencontre avec les forces vives tchadiennes, était de procéder, en amont, à des consultations en vue de recueillir leurs attentes et préoccupations par rapport au Dialogue National Inclusif qui sera organisé très prochainement à N'Djamena. Car la tenue ces assises constitue, sans conteste, la clef de voûte de la Transition, en ce qu'il permettra à toutes les forces politiques et sociales de notre pays de discuter des questions nationales d'importance, d'y formuler des solutions idoines dans le but ultime de poser les jalons de la refondation de l'État et de convenir d'un nouveau contrat social et, qu'il n'est pas vain de rappeler que le Tchad, notre pays, a connu les affres des guerres extérieures, des conflits intérieurs et d'autres violences qui, parfois, ont mis en mal son unité ou même menacé son existence en tant qu'État. Il redit que notre pays doit donc savoir tirer tous les enseignements de ces situations de fragilité pour réaliser la paix définitive, renforcer la cohésion nationale et la démocratie et se focaliser sur les actions de développement économique et social.

L'Ambassadeur a souligné que le Dialogue National Inclusif va offrir justement l'occasion aux Forces Vives Tchadiennes, y compris les groupes politico-militaires,

- d'analyser les problèmes qui minent l'unité nationale, la paix, la stabilité, la cohésion sociale, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble ;

- de dégager un nouveau consensus national sur la gestion des affaires publiques ;
- de définir les nouvelles institutions de la République ;
- et d'écrire une nouvelle page de l'histoire du Tchad.

Aussi, disait-il, que les consultations entamées ce jour étant, indiscutablement, importantes et procèdent d'une démarche participative et qu'il est demandé aux participants à ces assises d'apporter une contribution significative à la bonne préparation de ce dialogue, sur la base des thématiques proposées et largement expliquées dans le document de base qui vient de leur être distribué.

Son Excellence Ngothé Gali Koutou a exhorté les participants à exprimer leurs points de vue, même si divergents, en laissant parler leurs cœurs tout en sachant que la sincérité et la sérénité, la fraternité et l'amour pour leur pays doivent prendre le pas sur toutes les autres considérations. Il les a également enjoins à faire œuvre utile en faisant des propositions pertinentes qui, ajoutées ou recoupées avec celles émises par d'autres forces vives de l'intérieur et de l'extérieur, permettront de constituer le substrat du Dialogue National Inclusif attendu par le Peuple Tchadien parce que leur responsabilité est immense, et ils doivent se hisser pour en être à la hauteur.

C'est sur cette lapalissade qu'il a déclaré ouvertes les consultations des forces vives tchadiennes des États-Unis d'Amérique et du Canada par rapport à la tenue prochaine du Dialogue National Inclusif.

Quant au Chef de mission par intérim, **Fougbou Djibert Younous**, il a également rappelé que le dialogue est un processus d'apprentissage permanent, d'échanges, d'expériences, notamment grâce à la comparaison des processus des différents pays mais un devoir pour les forces vives de faire taire la guerre et d'éradiquer la pauvreté dans notre pays, le Tchad.

Il a ensuite rappelé les différentes étapes du processus, de la mission avancée à la présentation du rapport de pré dialogue aux Hautes autorités de la République. Il a demandé à cette occasion aux délégués leur aide pour faire avancer le processus et à terme de continuer d'informer, d'échanger et de sensibiliser les autres compatriotes encore pessimistes de s'engager résolument dans cet exercice d'analyse et de diagnostic des maux qui minent la stabilité du Tchad. Il a insisté sur cette perception, il s'agit, a-t-il ajouté d'un engagement qui consiste certes à identifier les points forts dont les autres pays peuvent s'inspirer mais également à relever les insuffisances pour les corriger par des actions concrètes, avec la possibilité de bénéficier d'une stabilité durable, source de développement et de réduction de la pauvreté et de l'insécurité.

Monsieur le **Député Madtoingué BENELNGAR**, Vice-Président du Sous-comité thématique IV de CODNI a pris la parole ensuite pour faire la restitution des activités réalisées par la structure depuis son installation. Celui-ci voit une opportunité dans l'adhésion des tchadiens dans ce processus d'échanges et d'écoute des forces vives de la nation car selon lui, c'est l'occasion de « trouver les mots essentiels pour résorber les maux sombres qui alourdissent l'essor socioéconomique du pays.»

Selon le Député, les thématiques et les problématiques qui alourdissent le bon climat du vivre ensemble, ne doivent pas contribuer à faire sombrer le Tchad. Nous devons avoir un esprit d'ouverture et de consensus tout en proposant des pistes d'actions et développer une culture d'interaction sectorielle et multidimensionnelle, donc des mesures diligentes.

Après l'installation officielle des membres du présidium ;

- Président : **ABEL WALENDU** ;
- Vice-Président : **FAVITSOU LEMAYE BOULANDI**
- Rapporteur : **Mme BONODJI NAKO**
- Rapporteur : **MAHAMAT SOUGUI ISSA**

La délégation de commun accord avec l'Ambassadeur, s'est attelée à la mise en place du secrétariat de la plénière. Elle a ensuite entrepris des discussions avec les membres du présidium sur les propositions d'activités à mener dont la mise en place des bureaux des groupes thématiques. Une grande étape a été ainsi franchie, puis les travaux ont débuté.

A la fin de la rencontre,

La parole a ensuite été donnée au Chef de mission qui a rappelé les différentes étapes du processus en insistant sur l'importance de la formulation des résolutions et des recommandations. Il a aussi précisé que la Mission doit apprécier un certain nombre d'éléments pour dire si les délais souhaités peuvent être tenus ,et, qu'il va de la responsabilité du Gouvernement de décider de l'organisation du dialogue.

III.Synthèse des Travaux Des Groupes Thématiques Sectoriels

Les participants avaient analysé ensemble les problèmes qui minent l'unité nationale, la paix, la stabilité, la cohésion, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble, dégager un nouveau consensus sur la gestion des affaires du Pays ; définir le contour des nouvelles institutions de la République et écrire une nouvelle page de l'histoire du Tchad.

THEMATIQUE N° 1 : Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale

- Amnistie générale de tous les opposants politico-militaires ;
- Gracier tous les prisonniers politiques ;
- Garantir l'intégrité territoriale et la cohésion nationale du Tchad ;
- Arrêt de toutes les hostilités avec les forces politico-militaires ;
- Assurer la sureté des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- Etablir le principe d'égalité, au fondement des sociétés démocratiques : égalité des droits, égalité des chances et égalité des positions ;
- Garantir le principe de responsabilité et rendre une justice équitable pour toutes les filles et fils du Tchad ;
- Promouvoir la vérité et le travail de mémoire concernant les précédentes violations et offrir des voies de recours et indemnisations aux victimes ;
- Réformer le cadre institutionnel et juridique national et promouvoir l'état de droit conformément au droit international tout en tenant compte de nos réalités

coutumières des droits de l'homme, et rétablir la confiance dans les institutions de l'Etat ;

- Assurer la cohésion sociale, l'édification de la nation, l'adhésion et l'inclusivité au niveau national, promouvoir l'apaisement et la réconciliation ;
- Prévenir les crises récurrentes et les futures violations des droits de l'homme ;
- Lutter contre l'exclusion sociale et économique et renforcer la justice et la sécurité pour éviter une fragmentation de la société de peur de faire le lit des conflits ;
- Créer un fond spécial de subvention pour les agriculteurs afin de les aider à garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaire au niveau national ;
- Créer et définir des pistes de transhumance sur tout le territoire pour les éleveurs ;
- Proposer une charte spéciale de cohabitation et aussi de répression régissant la mutualité entre les frères agriculteurs et éleveurs ;
- Privilégier les négociations et acceptations de compromis ;
- Garantir le droit inaliénable de connaître la vérité sur les violations des droits de l'Homme et prendre les mesures destinées à éviter leur reproduction ;
- Instaurer la libre circulation comme règle sociale.

THEMATIQUE N° 2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus démocratique

Dans un processus de consolidation de la paix, les acteurs nationaux seront enclins à s'approprier les solutions s'ils ont contribué à définir les problèmes. De la même manière, les citoyens protégeront d'autant plus leur Constitution et exerceront d'autant mieux les devoirs auxquels elle les astreint s'ils sentent qu'elle leur appartient. La justice, aussi bien souvent, sur le fond que sur la forme, est essentielle à la sécurité et à la stabilité. En tant que biens sociaux, la justice et la sécurité physique sont peut-être les nécessités les plus fondamentales pour la coexistence paisible de la société et la survie de l'Etat, donc il faut :

- Garantir l'indépendance et l'harmonie de l'appareil judiciaire ;
- Renforcer l'état de droit par l'amélioration de l'accès à la justice et ce par:
 - L'égalité devant la loi,
 - La sécurité juridique,
 - La prévention de l'abus de pouvoir,

- La non-discrimination,
- L'accès à la justice équitable pour tous,
- Fédérer et solidifier le pouvoir de l'Etat dans toutes les provinces ;
- Eviter la substitution de la chefferie traditionnelle à l'autorité de l'Etat ;
- Instaurer un système démocratique basé sur le droit et les libertés fondamentales ;
- Fixer la durée du mandat électif à 4 ans renouvelable une et une seule fois ;
- Limiter le nombre des partis politiques à trois ;
- Revoir le code électoral ;
- Organiser les élections des gouverneurs pour plus d'implication dans les politiques et programmes locaux de développement et de la bonne gouvernance.

THEMATIQUES N° 3 : Droits et Libertés Fondamentaux

La protection des droits des citoyens passe par la traduction de ces droits dans des textes légaux. Il revient ensuite aux juges de garantir l'application de ces textes et la protection des droits des citoyens :

- Matérialiser les droits des citoyens dans les textes à vulgariser après ;
- Garantir la dignité de la personne humaine ;
- Assurer l'égalité et la non-discrimination ;
- Garantir la liberté d'expression et de communication ainsi que la liberté de pensée et de conscience ;
- Définir le rôle du juge dans la protection des droits des citoyens ;
- Proposer aux citoyens des alternatives au recours au juge dans la protection des droits ;
- Assurer et promouvoir la neutralité, la liberté d'expression et la liberté des médias publics ;
- Promouvoir et cultiver l'égalité des chances dans les emplois ;
- Promouvoir les compétences au détriment du clientélisme, du népotisme ;
- Réprimer la corruption dans toutes ses formes.
-

THEMATIQUES N° 4 : Politiques Publiques Sectorielles

- Instaurer dans les programmes d'enseignement primaire des matières comme :
 - Le civisme,
 - La constitution,
 - L'administration,
 - Le droit du peuple et les types de liberté,
 - Le vivre ensemble, l'amour de la patrie et les droits fondamentaux.
 - Monétiser la circulation de l'argent liquide
- Introduire les cartes magnétiques au niveau des finances du pays ;
- Mettre en place un système de contrôle routinier 3-6 mois ;
- Mettre en place un système de sécurité et de traçabilité des biens de l'Etat ;
- Soumettre des rapports de contrôle des biens publics ;
- Eliminer le rôle du Président de la République comme ordonnateur des dépenses (décaissement) ;
- Moraliser le secteur public par rapport à la gestion des biens et instaurer la séparation des pouvoirs ;
- Appliquer la loi depuis le sommet (inclure les mécanismes de contrôle des biens dans la Constitution) ;
- Décentraliser les systèmes de contrôles dans les provinces ;
- Instaurer un système de mandat à tous les gestionnaires des biens de l'Etat et contrôler leur gestion tous les six (6) mois ;
- Éliminer la bureaucratie et la corruption rampante au sein de la fonction publique ;
- Chaque élu doit rendre compte à la fin de son mandat (redevabilité) ;
- Alléger le code fiscal ou d'investissement au Tchad ;
- Centraliser le mécanisme de création d'entreprise ;
- Pratiquer la politique d'attraction des investisseurs (petites et moyennes entreprises) ;
- Corriger le problème de délestage d'électricité pour permettre la marche des affaires ;

- Créer des usines ou entreprises de transformation des ressources sur place pour créer des emplois ;
- Construire des routes/voies de communication ;
- Faire l'évaluation de la politique d'investissement public ;
- Encourager l'investissement au pays et empêcher l'investissement fait par des Tchadiens à l'extérieur ;
- Promouvoir une volonté politique d'investissement au pays ;
- Réduire les droits de douanes à 25% de la valeur de la marchandise ;
- Instaurer la bonne gouvernance au Tchad pour attirer les investisseurs ;
- Investir dans les domaines clé de production au Tchad (agriculture, élevage etc.) ;
- Fournir des moyens financiers et mécaniques aux paysans ;
- Mettre fin aux conflits agriculteurs et éleveurs au Tchad ;
- Renforcer les capacités des moniteurs agricoles et des écoles de formation professionnelle ;
- Sensibiliser les populations sur la gestion des moyens mis à leur disposition ;
- Redynamiser les infrastructures existantes et les politiques de développement rural ;
- Réduire les taux d'intérêt des prêts au monde rural ;
- Créer un fonds de garantie ou de développement du monde rural ;
- Empêcher la militarisation du monde rural par les autorités administratives locales ;
- Mettre à jour les plans d'urbanisation des villes à long terme et les adapter aux exigences actuelles ;
- Créer, investir et valoriser les programmes sectoriels de formation des jeunes aux petits métiers pour les maintenir sur place ;
- Sensibiliser et éduquer la masse citoyenne sur la santé de reproduction ;
- Penser à l'application et la redynamisation des politiques pour avoir les changements et niveaux de développement escomptés ;

- Elaborer ses propres politiques sectorielles au lieu de compter sur les politiques/programmes souvent proposés et financés par les bailleurs ;
- Elaborer les politiques sectorielles tenant compte des réalités et besoins réels des Tchadiens dans leur ensemble ;
- Former et mettre à la disposition des secteurs publics les ressources humaines, financières, et les infrastructures adéquates pour la réalisation de toute politique sectorielle ;
- Bannir le népotisme, le favoritisme et clientélisme en mettant les gens qu'il faut à la place qu'il faut au Tchad ;
- Bannir les mesures discriminatoires à l'égard de la diaspora ;
- Encourager, faciliter, et financer le retour et l'intégration des compétences/ressources humaines au pays ;
- Délaisser les autres secteurs par l'état n'encourage pas une bonne élaboration du budget national ;
- Eviter de se focaliser le plus souvent sur les seuls secteurs rentables du moment, oubliant la contribution des autres secteurs dans l'économie et le développement national ;
- Explorer et rentabiliser tous les secteurs et mettre tous les moyens adéquats/nécessaires pour valoriser ou redynamiser chaque secteur dans les différentes régions du pays ;
- Diversifier les politiques sectorielles, attirer différents investisseurs et faire la promotion dès l'exécution de ces politiques sans contraintes et barrières administratives ;
- Combattre l'injustice dans l'affectation des ressources humaines, l'impunité des fonctionnaires, le népotisme, le favoritisme, les problèmes de suivi et évaluation des politiques dans leur mise en application ;

- Eviter le double emploi et l'intégration des fonctionnaires dans les différents secteurs ;
- Mettre fin à l'inamovibilité des administrateurs des politiques sectorielles ;
- Etablir une feuille de route pour l'engagement de la Diaspora, un contrat social particulier entre l'Etat et la Diaspora ;
- Organiser des élections des élus de la Diaspora par zone ;
- Faciliter et sécuriser les projets d'investissement initié par la Diaspora ;
- Faciliter la création des entreprises, les transferts de compétences et des innovations de la Diaspora ;
- Elaborer une charte de subvention des taxes douanières et fiscales sur les importations des biens de la Diaspora sur les produits destinés à l'éducation, à la santé, à la construction et à toutes les œuvres de bienfaisances ;
- Faciliter l'intégration des tchadiens de la Diaspora s'ils décident de rentrer et s'installer au pays ;
- Créer des leviers majeurs et construire un environnement propice pour attirer et garder les jeunes talents issus de la diaspora.

THEMATIQUE N° 5 : Questions Sociétales

- Tout en questionnant les origines, les mécanismes et les limites des accords intercommunautaires, les participants suggèrent tout simplement l'annulation de tous les accords intercommunautaires en vigueur sur tout le territoire national ;
- La suppression de tous les postes de commandement de brigades et octroyer ce pouvoir à la justice ;
- Le renforcement de la justice pour tous et ses affiliations auxiliaires, la police judiciaire ;
- Les acteurs religieux doivent être écartés de la politique politicienne ;
- Les OSC doivent cadrer leurs activités et laisser la politique aux politiciens ;
- Les Chefs traditionnels ne doivent pas s'engager officiellement aux cotés des acteurs politiques ;
- Les couloirs de transhumance doivent être retracés et scrupuleusement respectés ;
- Sensibiliser les éleveurs sur la notion du vivre ensemble ;
- Les occupations anarchiques des espaces cultivables et l'accaparement des terres doivent être combattus ;

Le souhait des participants est de construire un Etat de droit et restaurer une Gouvernance apaisée.

IV. Résolutions et Recommandations des travaux

Les Forces Vives Tchadiennes aux Etats Unis et au Canada réunis en consultation par la Mission d'Organisation du Dialogue National Inclusif les 6 et 7 novembre 2021 à Washington DC, Etats Unis d'Amérique, recommandent :

- En lieu et place du dialogue national inclusif, la tenue d'une conférence nationale souveraine et inclusive (CNSI) réunissant toutes les forces vives de la Nation, y compris les groupes politico-militaires ;
- La modification de la charte de la transition en inscrivant comme premier point à l'ordre du jour de la CNSI ;
- La déclaration du caractère souverain de la conférence dans le cadre d'une déclaration solennelle du Président du CMT suivi de l'adoption par le CNT d'une ordonnance sur le format de la CNSI ;
- La déclaration solennelle du Président du CMT doit intégrer également son engagement, celui des membres du CMT et du gouvernement actuel à ne pas se présenter aux prochaines élections;
- Le non renouvellement de la durée de la transition ;
- La refondation des institutions, y compris le CMT, le Gouvernement de Transition, le CNT et les forces de défense et de sécurité ;
- La mise en place d'une administration efficace en phase avec les besoins et les desideratas des populations, notamment le respect de la sacralité de la vie humaine et la mise en œuvre du renforcement de la cohésion nationale;
- Le strict respect de lois et règlements de la République, notamment le renforcement de l'égalité de tous les citoyens devant les lois ;
- Une restructuration en profondeur de l'administration du territoire, au besoin à travers l'instauration d'une forte décentralisation ou du fédéralisme ;
- Le développement d'un programme éducatif de qualité pour relever les défis du développement ;

- Une facilité pour la création des entreprises, les transferts de compétences, des innovations de la diaspora ;
- l'élaboration d'une charte de subvention des taxes de douanes et fiscales sur les importations des biens de la diaspora sur les produits destinés, à l'éducation, à la santé, à la construction et à toutes les œuvres de bienfaisances ;
- L'instauration d'un programme de santé pour tous avec les structures sanitaires fournis en ressources humaines adéquates et d'équipements de qualité.

Fait à Washington DC, Etats Unis d'Amérique, le 7 novembre 2021,
Les Forces Vives de la Diaspora Tchadienne aux Etats Unis d'Amérique et au Canada.

V. Remerciements

Le Député **Madtoingue Benelngar** remercie sincèrement, au nom du CODNI et en son sien, les participants pour leur présence, pour leur assiduité, pour l'accueil et salue l'organisation de ses assises.

Il salue particulièrement l'engagement de son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur **Ngothé Gali Koutou** et tout son équipe pour leur disponibilité.

Selon lui, Cette rencontre est une occasion inestimable pour les tchadiens que vous êtes, de doigter les problèmes clés et les solutions à l'ordre du jour national et que le CODNI a servi d'outil de plaidoyer pour ouvrir la voie à un dialogue inclusif et audacieux, et constitue un aspect central de la mise en valeur des conditions de la gouvernance et du développement économique dans notre pays. Que c'est ensemble que nous pouvons surmonter les nombreux défis et exploiter toutes les opportunités offertes, et qu'il convient d'être exigeant avec soi-même.

Qu'il appartient donc aux participants, de s'approprier cet outil d'échanges car leur présence, ils venaient de s'engager pleinement dans ce vaste chantier pour le bonheur des tchadiens.

Selon lui, l'avenir politique du Tchad dépendra de futures conclusions du dialogue national inclusif dont la tenue conditionne les autres étapes de la transition et, partant, l'instauration d'une paix définitive dans le pays ; et que leurs interventions

et contributions, vont aider à mieux s'organiser pour mieux achever le reste du processus.

Le Député demande aux participants de développer une culture d'interaction sectorielle et multidimensionnelle en proposant des mesures diligentes dans un esprit d'ouverture et de consensus. Et, qu'ils doivent savoir qu'ils sont les chainons non négligeables de la cité tchadienne.

Et, qu'il est persuadé que c'est ensemble que seront trouvées des catharsis idoines pour la stabilité durable du pays. Pays, à construire dans l'unité et non pas dans l'exclusion.

VI. Conclusion

La Mission de CODNI aux Etats Unis d'Amérique et Canada et en Europe marque un tournant décisif dans la mise en œuvre du processus d'organisation du Dialogue National Inclusif. Lors de ses séjours, elle a pu rencontrer un large éventail des parties prenantes au processus et mener des échanges riches.

Une question se pose avec acuité, comment les lois, institutions et mécanismes de suivi qui ont été mis en place ne concourent pas à l'édification d'une gouvernance parfaite.

Il conviendrait de le rappeler pour en insister, que l'importance et la pertinence des thématiques pour l'avenir de notre pays a commandé des échanges sincères et féconds, empreints d'objectivité et de patriotisme pour livrer à la fin de ces deux jours, des propositions et des recommandations réalistes et réalisables, en tenant compte du contexte particulier de notre pays. Selon les participants, le Tchad doit aussi relever le défi de la bonne gouvernance afin de favoriser les investissements. Mais aussi, le CODNI doit avoir « le lead » dans le processus pour orienter et donner des directives.

Selon les participants, c'est de l'ardeur du comité que dépend la réussite de l'exercice.

L'Ambassadeur du Tchad aux Etats-Unis d'Amérique a clôturé la rencontre en se réjouissant de l'ambiance studieuse et solidaire qui a prévalu au cours de ces assises.

Il est également recommander, la nécessité de renforcer la synergie entre les différentes structures du CODNI et de veiller au caractère ouvert et participatif du processus sachant que le dialogue est d'abord une affaire des peuples. La diaspora, force motrice de la politique extérieure du pays ne doit être ignoré dans la prise des décisions engageant la vie nationale mais aussi et surtout, lui permettre et faciliter les démarches d'investissements conséquents source de création d'emploi donc de réduction de pauvreté.

Le CODNI doit nécessairement prendre toute la place et tout le rôle qui lui incombe dans le processus dans lequel il doit avoir le leadership. Ce qui signifie qu'il doit mettre davantage de dynamisme dans son fonctionnement et qu'il doit envoyer des rapports des consultations en temps opportun au Gouvernement aux fins d'organiser cette messe tant attendue.

Fait à Washington, le 09 Novembre 2021.

Le Rapporteur

Chef de Mission

Député MADTOINGUE BENELNGAR Le Conseiller FOUGBOU DJIBERT Younous

